



INFORMATION REGLEMENTEE

Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2025

Modalités de mise à disposition et de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée

PARIS, le 16 avril 2025 - Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de Teleperformance SE qui se tiendra le mercredi 21 mai 2025, au Cloud Business Center, 10 bis rue du Quatre Septembre, 75002 Paris.

L'avis préalable à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 10 mars 2025 (bulletin n° 30) et l'avis de convocation valant correctif à l'avis préalable à l'Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 16 avril 2025 (bulletin n° 46). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis de convocation.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce, seront tenus à la disposition et consultables sur le site Internet de Teleperformance (<https://www.tp.com/fr-fr/investisseurs/informations-pour-les-actionnaires/assemblees-generales/>), au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, à compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance au siège de la Société des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce à compter de la convocation de l'Assemblée.

À PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE (TP)

TP (TEP – ISIN : FR0000051807 – Reuters : TEPF.PA – Bloomberg : TEP FP) est un leader mondial des services aux entreprises en solutions digitales qui allient le meilleur des technologies de pointe à l'empathie humaine. Elles améliorent la gestion de l'expérience client en la rendant plus simple, plus rapide et plus sûre au service des plus grandes marques du monde et de leurs clients. L'offre complète du groupe s'appuie sur l'intelligence artificielle, s'étend du service client en front office aux fonctions de back-office et inclut des services de conseil opérationnel et de transformation digitale à forte valeur ajoutée. TP propose également une gamme de services spécialisés tels que le recouvrement de créances, l'interprétariat et la localisation, les services aux consulats et la gestion des demandes de visa, ainsi que les services d'externalisation des processus de recrutement. Des équipes d'experts et de conseillers multilingues inspirés et passionnés, réparties dans près de 100 pays, et la parfaite connaissance des marchés locaux permettent au groupe d'œuvrer au service des communautés, des clients et de l'environnement. En 2024, TP a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 10 280 millions d'euros (11 milliards de dollars US) et un résultat net de 523 millions d'euros.

Les actions TP, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices CAC 40, STOXX 600, S&P Europe 350, MSCI Global Standard et Euronext Tech Leaders. Dans les domaines de la Responsabilité sociale des entreprises, l'action TP fait partie de l'indice CAC 40 ESG depuis septembre 2022, de l'indice Euronext Vigeo Euro 120 depuis 2015, de l'indice MSCI Europe ESG Leaders depuis 2019, de l'indice FTSE4Good depuis 2018 et de l'indice S&P Global 1200 ESG depuis 2017.

Pour plus d'informations sur le groupe : www.tp.com.